

**DEMANDE D'ARRETE D'OUVERTURE DES DROITS  
 à indemnisation des frais de changement de résidence  
 des personnels enseignants, d'éducation et d'orientation nommés à titre définitif**

**DOSSIER A ADRESSER DUMENT COMPLETE, DATE ET SIGNE:**

**Rectorat de l'Académie de Montpellier  
 Service Commun des Personnels Enseignants – SCPE  
 31, rue de l'Université  
 CS 39004  
 34064 Montpellier Cedex 2**

**Bureau GT1 : pour le département de l'Hérault  
 Bureau GT2 : pour les départements du Gard et de la Lozère  
 Bureau GT3 : pour les départements des Pyrénées Orientales et  
 l'Andorre  
 Bureau GT4 : pour le département de l'Aude  
 Service 1<sup>er</sup> degré : pour les instituteurs et professeurs des écoles de  
 l'Hérault**

NOM : ..... Prénom : .....

Grade : .....

Discipline : .....

NUMEN : .....

Etablissement d'affectation au 01/09/2013 : .....

Si TZR, établissement de rattachement au 01/09/2013 : .....

**AFFECTATIONS PRECEDENTES** : Donner le détail précis des affectations reçues au cours des 5 années précédentes (préciser les périodes de disponibilité, de congé parental, d'accomplissement du service national, de congé de longue maladie ou de longue durée).

ANNEE	ACADEMIE	VILLE	ETABLISSEMENT
2008-2009			
2009-2010			
2010-2011			
2011-2012			
2012-2013			

 <b>COCHER LA CASE</b> CORRESPONDANT A VOTRE SITUATION :		<b>PIECES JUSTIFICATIVES A JOINDRE :</b>						
1	<b>Votre affectation au 01.09.2013 est consécutive :</b> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 20px;"></td> <td>à une première nomination dans la fonction publique,</td> </tr> <tr> <td></td> <td>à une réintégration après détachement dans un emploi ne conduisant pas à une pension du régime général des retraites de l'Etat,</td> </tr> <tr> <td></td> <td>à une mise en disposition à titre provisoire,</td> </tr> </table>		à une première nomination dans la fonction publique,		à une réintégration après détachement dans un emploi ne conduisant pas à une pension du régime général des retraites de l'Etat,		à une mise en disposition à titre provisoire,	<b>=&gt; dans ces 3 cas, vous n'avez aucun droit à remboursement.</b>
	à une première nomination dans la fonction publique,							
	à une réintégration après détachement dans un emploi ne conduisant pas à une pension du régime général des retraites de l'Etat,							
	à une mise en disposition à titre provisoire,							
2	<b>Vous avez accompli <u>cinq ans</u></b> dans la résidence administrative précédente	<ul style="list-style-type: none"> <li>- copie de l'arrêté d'affectation dans la précédente résidence administrative</li> <li>- attestation d'exercice du chef d'établissement précédent,</li> </ul> <p style="text-align: center;"><b>- si vous étiez titulaire de zone de remplacement, copie de votre dernier arrêté d'affectation académique.</b></p>						
3	<b>Au cours des <u>cinq dernières années</u></b> vous avez obtenu <b>une ou plusieurs mutation(s) <u>sans être indemnisé</u></b> de vos frais de changement de résidence	<ul style="list-style-type: none"> <li>- copies des arrêtés d'affectation dans chaque résidence administrative</li> <li>- <b>attestation(s) de non paiement des frais de changement de résidence établie par l'académie qui vous a reçu lors de la (ou des) mutation(s) non indemnisée(s).</b></li> </ul>						
4	Il s'agit de <b>vo</b> tre <b><u>première mutation dans le corps</u></b> et vous avez effectué <b><u>trois ans</u></b> dans la résidence administrative précédente	<ul style="list-style-type: none"> <li>- copie de l'arrêté de nomination au 01.09.2013</li> <li>- copie de l'arrêté d'affectation dans la précédente résidence administrative.</li> </ul> <p>- si vous étiez titulaire de zone de remplacement, copie de votre dernier arrêté d'affectation académique.</p> <p><b>Préciser :</b> Académie : .....</p> <p style="text-align: center;"><b>Ville :</b> .....</p> <p>Etablissement : .....</p> <p>Date de nomination dans le corps : .....</p>						

5	<p>Vous êtes <b>titulaire</b> de la fonction publique <b>depuis moins de cinq ans</b> et vous avez lors des trois dernières années obtenu une (ou des) <b>mutation(s) sans être indemnisé</b>.</p>	<p>- copie de l'arrêté de nomination au 01.09.2013  - copie du (ou des) arrêtés d'affectation dans chaque résidence administrative différente et une attestation de non paiement des frais de changement de résidence établie par l'académie qui vous a reçu(e) lors de la (ou des) mutation(s) non indemnisée(s).</p>
6	<p>Vous êtes <b>titulaire</b> de la fonction publique <b>depuis moins de trois ans</b> mais vous possédiez <b>avant votre titularisation</b> la qualité d'<b>agent non titulaire de l'Etat</b> (maître auxiliaire, maître d'internat, surveillant d'externat, contractuel).</p>	<p><b>- documents attestant les cinq années de service (ancienneté en tant que titulaire + ancienneté en tant qu'agent non titulaire).</b>  - copie de l'arrêté de nomination au 01.09.2013.  - copie du (ou des) arrêtés d'affectation dans chaque résidence administrative différente et une attestation de non paiement des frais de changement de résidence établie par l'académie qui vous a reçu(e) lors de la (ou des) mutation(s) non indemnisée(s).</p>
7	<p>Votre affectation a pour but un <b>rapprochement de conjoint, concubin ou partenaire d'un PACS, fonctionnaire ou agent contractuel de l'Etat, de la fonction publique territoriale ou hospitalière, militaire ou magistrat.</b>  La date d'observation de la séparation de conjoint est fixée au 1<sup>er</sup> mars 2013 au plus tard</p>	<p>- attestations correspondantes.  <b>Préciser :</b>  Administration du conjoint : .....  Adresse de l'établissement d'affectation du conjoint : .....  Date d'affectation du conjoint : .....</p>
8	<p>Votre <b>affectation à titre définitif</b> au 01.09.2013 est <b>consécutive à une mise à disposition à titre provisoire</b></p>	<p>Seule sera prise en considération votre dernière affectation à titre définitif (et non votre (ou vos) affectation(s) de mise à disposition à titre provisoire).  Les copies d'arrêtés de nomination produites devront donc exclusivement concerner la dernière affectation à titre définitif.</p>

Je soussigné .....déclare sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente fiche

A ..... le .....

(Signature)

**NB : Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.**